

ARRETE N° SANTE 2025-03 du 4 juin 2025

RELATIF A L'ELECTION DU VICE-DIRECTEUR ETUDIANT DU DEPARTEMENT
UNIVERSITAIRE DE MAIEUTIQUE DE LA FACULTE DE SANTE D'UNIVERSITE
PARIS CITE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création d'Université Paris Cité et approbation de ses statuts annexés ;

Vu l'arrêté n°2025-58 du 15 avril 2025 portant proclamation des résultats aux élections de représentants des étudiants au conseil et à la commission pédagogique du département universitaire de maïeutique de la faculté de santé d'Université Paris Cité ;

Vu les statuts de la faculté de santé d'Université Paris Cité ;

Vu les statuts du département universitaire de maïeutique de la faculté de santé ;

VU le relevé de décisions du conseil du département universitaire de maïeutique en date du 23 mai 2025 ;

Le doyen de la faculté de santé,

ARRETE :

Article 1 : À la suite de la proclamation des résultats du scrutin du 10 avril 2025 relatif à élections des représentants étudiants au conseil et à la commission pédagogique du département universitaire de maïeutique de la faculté de santé d'Université Paris Cité, le conseil du département universitaire de maïeutique a procédé à l'élection du vice-directeur étudiant du département universitaire de maïeutique conformément à l'article II – III des statuts du département universitaire de maïeutique.

Article 2 : Faustine Leteurtre a été élue par le conseil du département universitaire de maïeutique en date du 21 mai 2025.

Le doyen de la faculté de santé arrête l'élection de de Madame Faustine Leteurtre en tant que vice-directrice étudiante du département universitaire de maïeutique.

Article 4 : La directrice générale déléguée de la faculté de santé d'Université Paris Cité est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, 4 juin 2025

Le doyen de la faculté de santé



Université
Paris Cité

Faculté de Santé

Pr. Matthieu RESCHE-RIGON

Matthieu RESCHE-RIGON

2 rue Valette

75005 Paris

Transmis au rectorat le :

10 JUIN 2025

Affiché le :

10 JUIN 2025